



LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

📍 : 1 impasse du Char Aquitaine.
83 100 TOULON
☎ : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures)
06.88.80.39.44
✉ : lagodasse83@orange.fr
<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.
Affiliée à l'A.N.C.V.



DECEMBRE 2021

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.



Jeudi 2 ou vendredi 3

RANDONNEE Champêtre

Rendez-vous 9 heures parking covoiturage de Sainte-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, chaussures de marche.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Vendredi 3

BOWLING (sous réserve)

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3,5 €.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Dimanche 5

RANDONNEE « le St Quinis » par Ste Anastasie

Randonnée pédestre de 4 heures ↔ 10 km ↑↓ 650 m. Rendez-vous 9 heures, parking Leroy Merlin (matériaux) à La Valette. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animatrice : Jeanne



Jeudi 16 ou vendredi 17

RANDONNEE Champêtre

Rendez-vous 9 heures parking covoiturage de Sainte-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, chaussures de marche. Retour vers 12 heures.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain





Dimanche 19

RANDONNEE « Siou blanc » par Solliès Toucas

Randonnée pédestre de 4 heures 20 ↔ 12 km ↑↓ 532 m. Rendez-vous 9 heures 15, parking Leroy Merlin (matériaux) à La Valette. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain



Samedi 25

JOYEUX NOEL à tous



Mardi 28 ou mercredi 29

SKI à AURON ou Isola 2000

Rendez-vous 6 heures, parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Déjeuner au restaurant d'altitude, prévoir équipements de ski, pneus neige ou chaînes obligatoires. Tarif forfait : 36 €. Retour vers 20 h 30. Pass sanitaire.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain

Raquettes à neige :

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître. Les lieux et dates seront choisis en fonction de l'enneigement et du nombre de participants. Pass sanitaire obligatoire.



Joyeux anniversaire à Georges (8) et Christine B (28)

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 5 €
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : (usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.



Crédit Municipal de Toulon

UNE IDÉE SOCIALE DE LA BANQUE